

Des psychanalystes et des institutions psychanalytiques face aux régimes totalitaires

Un débat public doit avoir lieu le 9 février à Paris sur le thème « Politique de la psychanalyse face à la dictature et à la torture ». Les instances de la Société Psychanalytique de Paris n'y participeront pas. A Chambéry, un récent colloque de cette même Société avait pour thème « Traumatismes et souffrances dans les guerres et les régimes totalitaires »; il a réuni des collègues des pays de l'Est et d'autres ayant travaillé au Liban. Nombre d'articles dans la Revue Française de Psychanalyse posent ces douloureuses et lancinantes questions. Mais un intitulé tel que « Politique de la psychanalyse » vise les institutions psychanalytiques or leur histoire ne s'inscrit-elle pas dans l'histoire de l'humanité? Pas plus que cette dernière, elle ne peut échapper à l'horreur d'errements et de dysfonctionnements politiques et éthiques. Au nom de quelle idéalisation attendons-nous qu'il en soit autrement? La plus ancienne, l'Association Psychanalytique Internationale fut fondée par Freud en 1919, elle est aujourd'hui constituée de 9000 membres répartis dans 3 continents et devrait s'en porter garante. Je rappelle ici sa mission impossible, parce que de plus contradictoire : veiller, donc instituer, légiférer, à la transmission de ce ferment révolutionnaire, individuel et subversif qu'est le jaillissement de l'inconscient dans l'analyse personnelle. Avant que de faire des procès, ne faut-il pas s'interroger plutôt sur ce que veut dire d'être psychanalyste sous des régimes de terreur? Que devient le secret professionnel? Qu'est le contre-transfert de celui qui écoute des opposants en péril comme des oppresseurs? C'est à cette matière brûlante, car elle engage l'avenir de la psychanalyse que la Société Psychanalytique de Paris a, elle, décidé de se confronter.